

FACTURES D'ÉNERGIE À LA HAUSSE ? FAITES UN CHECK-UP !

Avez-vous des
consommations normales ?



ÉNERGIE



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



SOUSTENERGY
Next Est 508 Ouest
INTERREG IIC



COMPRENDRE SES FACTURES D'ÉNERGIE, POUR MIEUX LES MAÎTRISER



Nous déplacer, nous chauffer, nous
éclairer, faire fonctionner nos
équipements,...

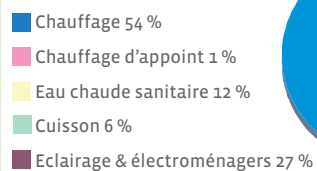
Discrètement, l'énergie alimente en permanence bon nombre
de nos activités journalières, à tel point que la disponibilité
énergétique nous paraît aller de soi.

Cette disponibilité ne doit cependant pas nous faire oublier son
coût et ses effets sur l'environnement.

Mais si nous n'avons aucune prise sur les prix, nous en avons sur
notre consommation.

exemple de facture

Facture énergétique moyenne
d'un ménage bruxellois
(hors transport)



Ce check-up, facile à utiliser, vous guidera pas à pas pour
tester la performance énergétique de votre logement
et l'impact de vos gestes quotidiens sur votre facture
annuelle.

Prenez vos dernières factures annuelles d'électricité, de
gaz et/ou de mazout.

En 10 minutes, vous découvrirez si vos consommations
sont normales, grosses ou au contraire économes.

Pour faciliter l'utilisation de ce check-up, utilisez les codes
couleurs et les chiffres des cases à remplir.

FACTURE DE GAZ OU DE MAZOUT



Utilisation :

- Chauffage
- Eau chaude
- Cuisinière

1. SI VOUS UTILISEZ LE GAZ POUR VOTRE CHAUFFAGE

Prenez votre dernière facture de gaz qui reprend les relevés annuels de vos consommations.

Attention, aujourd'hui, le relevé du gaz est indiqué sur les factures en kWh. (1 m³ de gaz = 10 kWh).

Période : du/...../..... au/...../..... La période correspond à mois (généralement 12 mois)

Consommation annuelle gaz

$$= \frac{\text{..... kWh de gaz}}{\text{..... nombre de mois}} \times 12$$

$$= (1) \quad \text{..... kWh de gaz par an}$$

1'. SI VOUS UTILISEZ LE MAZOUT POUR VOTRE CHAUFFAGE

Compilez vos dernières factures (par exemple les 3 dernières années) et estimez la consommation annuelle.

Pour obtenir l'équivalence en kWh, il faut multiplier les litres de mazout par dix. (1 litre de mazout = 10 kWh).

Période : du/...../..... au/...../.....

La période correspond à mois (généralement 12 mois)

Consommation annuelle mazout

$$= \frac{10 \times \text{..... litres de mazout}}{\text{..... nombre de mois}} \times 12$$

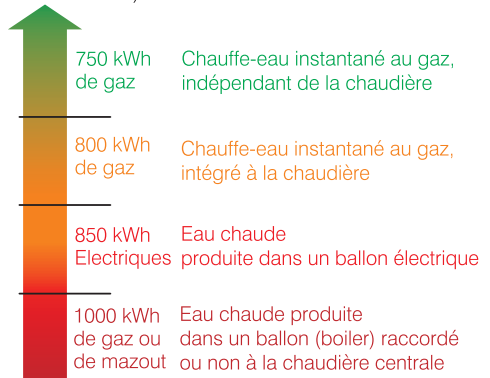
$$= (1') \quad \text{..... kWh de mazout par an}$$

L'EAU CHAUDE



1. IDENTIFIEZ LE TYPE D'APPAREIL QUI PRODUIT DE L'EAU CHAUDE DANS VOTRE LOGEMENT

Consommation d'énergie pour produire de l'eau chaude par an et par personne (Estimation pour une consommation de 15 m³ d'eau chaude)



2. ESTIMEZ VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE POUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Consommation d'énergie annuelle pour l'eau chaude

$$= \text{..... (consommation de votre appareil)} \times \text{..... nombre d'habitants}$$

$$= (4) \quad \text{..... kWh de gaz-mazout-électricité/an}$$

Si vous utilisez un chauffe-eau avec veilleuse permanente

$$+ \quad 600 \text{ kWh (consommation de la veilleuse)}$$

$$= (4') \quad \text{..... kWh de gaz-mazout-électricité/an}$$

Notez qu'à la consommation d'énergie pour chauffer l'eau s'ajoute la consommation de l'eau. On considère qu'une consommation normale d'eau chaude est de 15 m³ par an et par personne. La consommation totale (froide + chaude) est de 30 à 60 m³ par an et par personne (soit 90 à 180 litres par jour).



LE CHAUFFAGE

1. ESTIMEZ VOTRE CONSOMMATION ANNUELLE DE CHAUFFAGE.

Consommation de chauffage

=	(1 ou 1')	kWh (consommation annuelle)
-	(4 ou 4')	*kWh (consommation pour l'eau chaude)
-	500	**kWh (consommation pour la cuisinière)

= (5) **kWh de gaz ou de mazout /an**

*Si vous utilisez le même combustible pour votre chauffage et pour la production d'eau chaude sanitaire
**Si vous utilisez le même combustible pour votre chauffage et pour votre cuisinière.

2. AVEZ-VOUS DES CONSOMMATIONS DE CHAUFFAGE NORMALES ?

Indice de performance

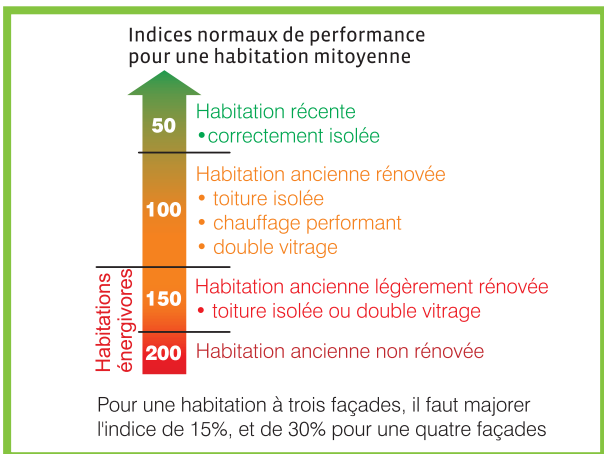
(5) **kWh de gaz ou de mazout /an**

= **m² au sol de surface à chauffer***

* Comptez toutes les pièces qui possèdent au moins un radiateur

= **(indice de performance)**

3. COMPAREZ L'INDICE OBTENU AUX VALEURS NORMALES EN FONCTION DU TYPE DE VOTRE HABITATION



Astuces pour passer à l'action

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU CHAUDE

- Prenez une douche (40 litres) plutôt qu'un bain (80 litres).
- Limitez votre consommation d'eau avec des limiteurs de débit et des pommeaux de douche économiques (40 à 50% d'économie).
- Faites la vaisselle dans un évier rempli d'eau, plutôt que sous un robinet ouvert.
- Mettez votre chaudière en position « eau chaude seule » en été : soit directement via un bouton sur la chaudière, soit en coupant le chauffage via le thermostat d'ambiance.
- Si vous possédez une boucle de circulation d'eau chaude, limitez ses heures de fonctionnement en faisant placer une horloge sur la pompe de circulation.
- Sachez que l'utilisation d'un capteur solaire permet de diminuer de 50 à 60 % vos consommations d'énergie pour la production d'eau chaude.

RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION DE CHAUFFAGE

Préférez une habitation compacte et mitoyenne :

- Une maison mitoyenne consomme 30 % de moins qu'une maison quatre façades.

En rénovant correctement une ancienne habitation, vous pouvez diminuer de 50 % votre facture de chauffage

- L'investissement prioritaire est l'isolation de la toiture avec une épaisseur suffisante d'isolant.
- Remplacez votre ancienne chaudière de plus de 20 ans par un modèle récent.
- Faites placer un thermostat d'ambiance et des vannes thermostatiques sur vos radiateurs.
- Faites placer du double vitrage (en priorité dans les pièces de séjour).
- Isolez par l'extérieur les murs latéraux non mitoyens (isolant + bardage ou enduit).

Ne négligez pas votre comportement, il influence jusqu'à 30% votre consommation

- 1°C en plus, c'est 7% de consommation en plus ! Essayez de diminuer la température des pièces (par exemple, 20°C dans le living et 17°C dans les chambres).
- Diminuez la température de votre chauffage à 15°C durant la nuit et en journée si vous êtes absent (jusqu'à 20% d'économie).

FACTURE ÉLECTRIQUE



Utilisation :

- Eclairage & appareils électriques
- Eau chaude
- Cuisinière
- Chauffage

1. Nombre de kWh consommés

Période : du/...../..... au/...../.....

La période correspond à mois (généralement 12 mois)

$$\begin{aligned} &= \text{..... kWh} \\ &+ \text{..... kWh de nuit, si vous avez un} \\ &\quad \text{compteur bi-horaire} \end{aligned}$$

$$= (6) \text{ kWh}$$

2. Consommation annuelle

$$\begin{aligned} &= \frac{(6) \text{ kWh consommés}}{\text{..... nombre de mois}} \times 12 \end{aligned}$$

$$= (7) \text{ kWh par an}$$

Si l'eau chaude est produite avec un boiler électrique :

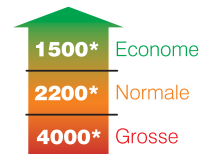
$$- (4) \text{ kWh (consommation eau chaude)}$$

Consommation annuelle (hors eau chaude)

$$= (7') \text{ kWh par an (hors eau chaude)}$$

AVEZ-VOUS DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES NORMALES ?

Consommations électriques par an en kWh (hors eau chaude ou chauffage électrique)



*Valeurs pour un ménage de 1 ou 2 adultes.
Rajouter 400 kWh par personne supplémentaire.

La facture électrique des ménages est très variable. Elle se situe entre 1500 kWh et 4000 kWh par an soit une variation de plus de 40%.

Cette grande variation peut s'expliquer :

- Par le nombre d'appareils électriques utilisés dans le logement.
- Par l'efficacité énergétique de ces appareils électriques.
- Par le nombre de personnes présentes dans le ménage.
- Et par l'influence du comportement des habitants

Astuces pour passer à l'action

RÉDUIRE FACILEMENT VOTRE FACTURE ÉLECTRIQUE

Vous pouvez réduire facilement votre facture électrique en éteignant tous les appareils inutilement allumés et en choisissant des appareils économes en énergie

- N'oubliez pas d'éteindre les lampes, TV, ordinateurs et coupez le mode veille de vos appareils.
- Avant l'achat, repérez les labels énergétiques: frigo et congélateur de classe A++, lampes économiques A et lave-linge avec label AAA.
- N'abusez pas des chaufferettes électriques et des lampes halogènes sur pied.
- Évitez le placement de nombreux petits spots halogènes au plafond.
- Évitez de produire votre eau chaude avec un boiler électrique.

Déterminez plus précisément les consommations de vos appareils électriques

- Retrouvez la liste des consommations des principaux appareils électriques sur le site de l'ABEA - www.curbain.be
- Si vous désirez connaître les consommations exactes de vos appareils électriques, vous pouvez emprunter un compteur d'énergie disponible au guichet «Info Energie» de l'ABEA.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

POUR OBTENIR UN COMPLÉMENT D'INFORMATION OU DES CONSEILS SUITE À L'ANALYSE DE VOS RÉSULTATS.

L'Agence Bruxelloise de l'Énergie (ABEA)

Dans les Halles Saint-Géry
Le Centre Urbain asbl
Place Saint-Géry 1 - 1000 Bruxelles
Tél.: 02 512.86.19 • Fax : 02 219 35 91
info@curbain.be • www.curbain.be
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 14h à 17h.



ABEA

PLUS D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉNERGIE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.

Bruxelles Environnement – IBGE

Gulledelle 100 - 1200 Bruxelles
Info-Environnement : 02 775 75 75
info@ibgebim.be • www.ibgebim.be



Ce document a été réalisé par l'ABEA dans le cadre de sa mission de sensibilisation et d'information des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale à l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables.

Ed. resp. : J.-P. Hannequart - E. Schamp - Gulledelle 100 - 1200 Bruxelles
Imprimé sur papier recyclé à l'encre végétale
Layout : L. Defaweux (Bruxelles Environnement - IBGE)
Auteur : N. Lonfils (Le Centre Urbain asbl - ABEA)
Novembre 2006